

CIRCULAIRE N° 451

du 28.01.2003

OBJET : Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur de sténographie et de dactylographie – traitement de texte dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur de type court de la Communauté française – Appel aux candidats.

Réseaux : Tous

Niveaux et service : Hautes Ecoles (catégorie pédagogique)

Période : 1^{er} janvier au 31 décembre 2003

- Aux Directeur(trice)s – Président(e)s des Hautes organisées ou subventionnées par la Communauté française
- Aux Pouvoirs organisateurs des Hautes Ecoles subventionnées par la Communauté française,
- **Pour information**
- Aux Commissaires du Gouvernement auprès des Hautes Ecoles

Autorité : Dir. gén.

Signataire : Gérard SCHMIT

Gestionnaire : Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

Personne(s) ressource(s) : ALIATES Geneviève – Assistante – Bureau 6504 – Boulevard Pacheco 19 bte 0 – 1010 Bruxelles – Tél : 02/210.57.39

Référence : DGENO&RS

Nombre de page : - texte : 1

annexes : 1

Téléphone pour duplicata : 02/210.57.39

Le Moniteur belge n'est plus diffusé sur version papier depuis le 1^{er} janvier 2003 et doit être consulté sur Internet à l'adresse suivante : www.moniteur.be.

En date du 06.01.2003, l'appel aux candidat(e)s a été publié en vue de l'octroi du titre de professeur de sténographie et de dactylographie – traitement de texte dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur pédagogique de type court de la Communauté française. (copie en annexe).

Je vous demande de bien vouloir porter cette information à la connaissance des membres du personnel concerné.

D'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général

Gérard SCHMIT

Publié le : 2003-01-06

fin

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique. - Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique. - Direction des Haute Ecoles. - Jury de la Communauté française chargé de conférer le diplôme de professeur de sténographie et de dactylographie -traitement de texte dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur de type court de la Communauté française. - Session 2003. - Instructions. - Appel aux candidats

Le jury précité, institué par l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 13 mai 1991 siégera à l'Athénée royal Bruxelles (11), rue Marie-Christine 37, à 1020 Bruxelles.

Date limite d'inscription : le mardi 2 septembre 2003.

Date de la session : le mardi 16 septembre 2003.

Tout renseignement complémentaire sera fourni sur demande adressée à la Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique, u Jury de Sténodactylographie », quartier Arcades, bloc D, bureau 6504, CAE, boulevard Pachéco 19, bte 0, 1010 Bruxelles (tél. 02-210 57 39 ou 210 55 76).

Les dossiers incomplets et les inscriptions tardives ne seront pas pris en considération.

Les demandes d'inscription et tous les documents requis doivent être introduits par envoi recommandé.

début

Publié le : 2003-01-06